

## ANIMATEUR RÉFÈRENT JEUNESSE - H/F

2 Villages

1 Station

3600 Mètres d'altitude  
(point culminant des  
pistes)

1 Glacier

225 Kilomètres de  
pistes de ski

78 Ans d'existence de  
station

7 Ans d'ancienneté de  
la commune

15 Services  
communaux

1 Palais des sports

7 Bâtiments  
communaux

2 Salles de spectacle

1 Cadre de vie  
d'exception

### Présentation

La Commune des Deux Alpes existe depuis le 1er janvier 2017. Issue de la fusion des communes de Venosc et Mont-de-Lans, elle a vocation à administrer et rassembler un vaste territoire. Sa réputation tient au succès de la station des Deux Alpes, née d'une simple remontée mécanique au milieu des alpages jusqu'à en devenir l'une des plus prisées grâce à son glacier et son environnement culturel et sportif extrêmement riche.

### Finalité du poste

Placé sous l'autorité directe de la responsable du service affaires scolaires animation jeunesse et du directeur du service enfance.

L'animateur jeunesse conçoit, organise et encadre des activités éducatives et de loisirs à destination des jeunes dans le cadre de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM). Il contribue à leur développement personnel et social tout en garantissant leur sécurité physique et morale.

### Missions du poste

#### • Encadrement et animation

-Proposer et mettre en œuvre des projets variés adaptés à la jeunesse (culturels, sportifs, artistiques, scientifiques, etc.).

-Encadrer et accompagner les jeunes dans les activités et la réalisation de leurs projets.

-Accueillir, aller à la rencontre et mobiliser les jeunes afin de créer un climat propice à la prise d'initiatives.

-Accompagner les jeunes dans la conception de leurs projets et leur engagement citoyen.

-Impulser, mettre en œuvre et évaluer le projet jeunesse de la structure dans une dynamique partenariale.

#### • Élaboration et mise en œuvre de projets pédagogiques

-Définir les modes de fonctionnement des temps d'accueil : règles de vie, consignes de sécurité, rythmes de vie des jeunes.

-Concevoir des programmes d'animation en cohérence avec le PEDT et le projet éducatif de la structure.

#### • Gestion et logistique

#### • Relation avec les familles et partenaires

**36 000** Lits

**180** Agents

**1** Musée

**1** Maison médicale

**96** Kilomètres de pistes de VTT

**200** Kilomètres de sentiers

**1940** Habitants permanents

**300** Commerçants

**3000** Saisonniers

**40** Activités et loisirs

**4** Labels

**75 000** Vacanciers en saison estivale

**280 000** Vacanciers en saison hivernale

Crédit Photo : Pyrène DUFFAU Les 2 Alpes

## Profil recherché

### Qualifications requises :

- Titulaire d'un diplôme en animation (BPJEPS, DEJEPS, CPJEPS, DEES)
- Expérience souhaitée dans l'animation et l'encadrement de jeunes
- Formation aux premiers secours appréciée
- Permis B

### Savoir :

- Connaître les fonctions d'animation, les notions de projet éducatif et pédagogique
- Connaître la structuration du service et les valeurs partagées de l'animation
- Connaissances pédagogiques et caractéristiques des publics de 3 à 17 ans
- Connaître les techniques d'animation et d'encadrement des enfants de 3 à 17 ans
- Connaître les procédures mises en place dans le cadre de la méthode HACCP

### Savoir-faire :

- Participation à l'élaboration du projet pédagogique
- Animation des activités et accompagnement des publics accueillis

### Savoir-être :

- Être à l'écoute, vigilant et réactif
- Être patient et dynamique
- Savoir travailler en équipe et s'adapter
- Savoir appliquer la discrétion professionnelle et devoir de réserve.

## Durée du travail et rémunération

- Par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle, poste à pourvoir à l'année ou en saison, à partir du 2 mai 2025
- 35h hebdomadaires, 7h/jour, 2 jours de repos variables
- Amplitude horaire fluctuante selon la saison et l'intersaison, avec possibilité de travail les week-ends et jours fériés en période de forte activité
- Cadre statutaire : Cat C ou B – Filière Animation – Adjoint d'animation/Animateur
- A partir de 1628 € net mensuel et selon expérience
- Primes : 13ème mois et/ou CIA (à l'année)
- Avantages COS 38 et l'Amicale du personnel sur activités culturelles et sportives
- Mutuelle et maintien de salaire (à l'année)

## INTÉRESSÉ(E) ?

Adressez votre CV et lettre de motivation au plus tard le 1 mars 2025 à :

Monsieur le Maire  
Mairie de Les Deux Alpes  
48 Avenue de la Muzelle BP 12 - 38860 Les Deux Alpes

Ou par mail :  
[recrutements@mairie2alpes.fr](mailto:recrutements@mairie2alpes.fr)

**Commune Les Deux Alpes**

✉ 48 Avenue de la Muzelle  
38860 Les Deux Alpes

@ [accueil@mairie2alpes.fr](mailto:accueil@mairie2alpes.fr)

☎ 04 76 79 24 24